

 GRANDSOISSONS

 GRANDSOISSONS

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



**FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES
DES QUARTIERS PRIORITAIRES, DE 0 À 25 ANS**

Cité Educative

Un label national

En 2021, la Ville de Soissons a obtenu le label "Cité Éducative" porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires et le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Cette labellisation, accordée pour 3 ans (septembre 2021 - août 2024), s'accompagne de financements d'État. Elle va permettre la mise en œuvre d'un programme ambitieux visant à intensifier la prise en charge éducative des enfants et des jeunes des quartiers de Presles, Chevreux et St-Crépin. L'objectif est de lutter contre les " inégalités de destin " et de favoriser la réussite éducative par des actions réalisées dans le cadre scolaire ou en dehors.

Un programme partenarial

Le programme " Cités Éducatives " est porté par 4 acteurs : la Ville de Soissons, GrandSoissons Agglomération, l'Éducation Nationale et la Sous-Préfecture de Soissons. Au-delà, le programme fédère tous les acteurs de l'éducation et de la prévention, qui interviennent dans le quotidien des jeunes, et se mobilisent autour d'un projet commun : enseignants, parents, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, puéricultrices, personnels de santé, etc.

Fondé sur un renforcement des synergies déjà existantes, il a vocation à rétablir l'égalité des chances en termes de réussite scolaire, d'obtention d'un diplôme et d'insertion sociale, en luttant contre la ségrégation urbaine et sociale et en favorisant l'émancipation des jeunes. Il s'agit à la fois de coordonner et renforcer les différents dispositifs existants et d'inventer de nouveaux programmes d'accompagnement.

Des objectifs ciblés

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- > La mise en synergie des partenaires au sein de la grande alliance éducative,
- > La lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme,
- > Le renforcement de la citoyenneté et de l'ouverture culturelle à travers la pratique sportive, culturelle, artistique ainsi que par la participation active à la vie de la cité,
- > La structuration et le développement d'un ambitieux programme de médiation sociale,
- > La lutte contre les déterminismes sociaux et de genre à l'œuvre dans les quartiers,
- > Le développement de l'ambition scolaire et professionnelle des jeunes,
- > L'exercice d'une parentalité effective par les parents,
- > L'amélioration des résultats scolaires et la lutte contre le décrochage.



Appel à projets 2022

Les partenaires de la Cité Educative lancent un appel à projet.

Objectif : Compléter le plan d'action de la Cité Educative, avec de nouvelles actions partenariales

Livrable attendu : Une fiche-action à renseigner

Calendrier :

- > Ouverture de l'appel à projets : 8 mars 2022
- > Clôture de l'appel à projets : 20 mai 2022
- > Sélection des projets : 7 juin 2022

Critères de sélection :

- > Qualité du projet
- > Réponse à un des enjeux prioritaires
- > Nombre de bénéficiaires
- > Caractère partenarial du projet
- > Coût du projet
- > Temporalité du projet
- > Caractère innovant

> Impact sur le fonctionnement et les méthodes de travail

Tout partenaire de la Cité Educative (service de Ville ou de l'Agglo, enseignant, association...) peut répondre à cet appel à projet.

[Téléchargez le document](#)



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

